



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNEXE 6

**Direction des personnels enseignants
DPE**

Affaire suivie par :
Claire Moras
Tél : 05 36 25 74 66
Mél : claire.moras@ac-toulouse.fr

75, rue Saint Roch CS 87703
31077 TOULOUSE Cedex 4

Objet : Bonification au titre du handicap – Notice à renseigner

Cette annexe renseignée doit être accompagnée des pièces justificatives suivantes :

- la reconnaissance de qualité de travailleur handicapé (RQTH) si elle a été accordée ;
- un certificat médical récent, sous pli confidentiel, décrivant la pathologie (dont vous souffrez ou souffre votre conjoint(e) ou votre enfant), précisant les limitations et gênes fonctionnelles qui en découlent ainsi que les traitements nécessaires ;
- un lettre manuscrite expliquant votre situation et vos choix de mutation.

L'ensemble du dossier est à adresser **pour le 31 mars 2022**, cachet de la poste faisant foi, directement au :

**Médecin Conseiller Technique du Recteur
SAMIS (Mouvement Second degré)
75 rue Saint Roch – CS 87703
31077 Toulouse Cedex 4**

ou par courrier électronique sur l'adresse : medecin@ac-toulouse.fr

Attention : Tout dossier arrivé incomplet ou posté après le 31 mars 2022 ne sera pas étudié.

